



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

ROME : J1304

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) de niveau V.
Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

2. ACTIVITE

Répondre par OUI / NON

Activités principales	Je suis capable de le faire
Accueillir l'enfant et le guider à son arrivée dans la structure	
Préparer et donner le repas, la prescription médicale à l'enfant	
Réaliser les soins et signaler les modifications de l'état de santé de l'enfant aux puéricultrices, aux parents	
Renseigner les supports de suivi d'activité et échanger des informations avec l'équipe	
Nettoyer, désinfecter et ranger la chambre et l'installation sanitaire	
Aménager le lieu de vie et vérifier la sécurité des équipements	

3. CONTRAINTES

Répondre par OUI / NON

Contraintes	Je suis capable de le faire
Travail debout de façon prolongée avec piétinement	
Posture penchée, accroupie et agenouillée	
Port de charge répété	
Vigilance auditive et visuelle	
Odeurs des produits biologiques en milieu hospitalier	
Pleurs des enfants	
Horaires décalés, par roulement, fins de semaine, de nuit, jours fériés	
Gardes (astreintes) en milieu hospitalier	
Gestion du stress	
Relations multiples (enfants, familles, équipe pluridisciplinaire)	
Port de blouse	